

SEPTEMBRE 2025

BAISSE DE L'EMPLOI DANS LES POSTES D'ENTRÉE EN TI

Après la forte hausse des besoins en travailleurs des technologies de l'information (TI) durant la pandémie -passage au télétravail, commerce en ligne, divertissement à distance -, la demande semble s'être essoufflée aux États-Unis comme au Canada.

Ce ralentissement s'explique notamment par un rééquilibrage des effectifs dans les entreprises qui ont fortement embauché, mais également le ralentissement de l'économie sous le coup de la hausse des taux d'intérêt, puis des tensions commerciales avec les États-Unis. À cela s'ajoutent au Québec, des changements dans les crédits d'impôt pour les jeux vidéo et effets visuels embauchant des professionnels TI en grand nombre.

Ce ralentissement a coïncidé avec l'arrivée de ChatGPT (en novembre 2022), qui a démocratisé l'accès aux IA génératives. Cela a entraîné la transformation de nombreux emplois, en particulier dans le domaine des technologies de l'information, rendant par exemple le codage et la résolution de problèmes techniques plus faciles.

Pour mieux comprendre comment a évolué l'emploi en TI au Québec, nous avons observé l'évolution de l'emploi pour 26 métiers des technologies de l'information tous secteurs confondus, car ces spécialistes sont désormais aussi présents dans diverses industries que dans le secteur technologique lui-même (voir encadré 1).

Une baisse des postes d'entrée en TI

Entre 2022 et 2025 (8 premiers mois), les emplois en TI ont stagné (-3 600 emplois ou -1%), tandis que les emplois dans les autres secteurs de l'économie québécoise ont crû de 6% en moyenne durant la même période.

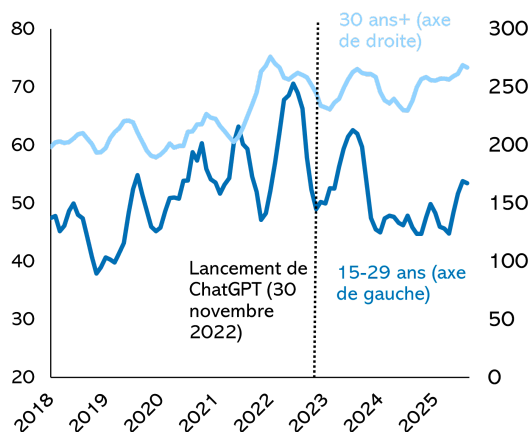
Mais c'est surtout une baisse des postes d'entrée qui est en cause : l'emploi des jeunes (15-29 ans) professionnels en TI a diminué de 18 % (- 11 000 postes) tandis que l'emploi pour les professionnels en TI plus établis (30 ans et plus) a légèrement augmenté (+7 400 emplois ou 3%).

Cette baisse de l'emploi dans les postes d'entrée en TI contraste avec la situation des jeunes dans l'ensemble de l'économie, qui ont plutôt bénéficié d'une modeste croissance de l'emploi (6%). Cet écart peut s'expliquer par le fait que la croissance de l'emploi depuis 2022 s'est concentrée dans un nombre restreint de secteurs, tels que la santé et l'enseignement, qui recrutent un nombre plus restreint de professionnels en TI.

Graphique 1

Emplois en TI au Québec

En milliers, moyennes mobiles de 3 mois

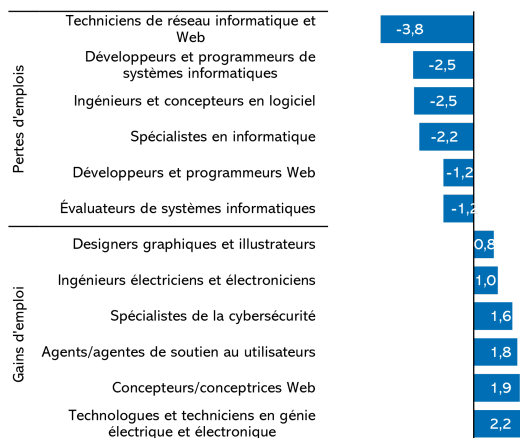


Source : Statistique Canada, compilation spéciale de l'EPA

Graphique 2

Pertes et gains d'emploi pour les jeunes 15-29 ans en TI au Québec

Différence 2022 et moyenne premiers 8 mois de 2025 en milliers



Source : Statistique Canada, compilation spéciale de l'EPA

Des pertes pour les techniciens de réseau informatique et les développeurs

Depuis 2022, les jeunes professionnels de l'informatique ont connu des pertes d'emploi dans plusieurs domaines, notamment les techniciens de réseau informatique et Web, les développeurs et programmeurs de systèmes informatiques, les ingénieurs et concepteurs en logiciel, les spécialistes en informatique, les développeurs et programmeurs Web, ainsi que les évaluateurs de systèmes informatiques (voir le graphique 2).

À l'inverse, certains métiers en TI ont connu une croissance de l'emploi pour les jeunes. On pense entre autres aux technologues et techniciennes en génie électrique et électronique, aux concepteurs et aux conceptrices Web, aux agents et agentes de soutien aux utilisateurs et aux spécialistes de la cybersécurité.

L'IA est-elle en cause?

Le ralentissement de l'emploi en TI s'explique par diverses causes, mais on ne peut écarter la possibilité que l'IA générative freine davantage les recrutements pour les postes d'entrée.

L'IA se révèle particulièrement efficace pour remplacer les compétences académiques des jeunes diplômés, rendant naturellement les jeunes plus vulnérables sur le marché du travail. À cela s'ajoute le fait que les professions en TI sont, selon plusieurs évaluations, fortement facilitées sinon remplaçables par l'IA. Certains chercheurs considèrent que ces postes d'entrée sont « les canaris dans la mine », signalant un potentiel d'automatisation pour d'autres métiers à l'avenir. Cependant, la véritable vulnérabilité sur le marché de l'emploi ne se limite pas au risque d'automatisation, mais inclut aussi la capacité à se repositionner professionnellement. Dans ce contexte, l'éducation et la formation continue demeurent des protections essentielles pour se replacer.

Encadré : Profession des technologies de l'information selon Technocompétences

- Directeurs/directrices de télécommunications
- Gestionnaires des systèmes informatiques
- Scientifiques des données
- Spécialistes de la cybersécurité
- Spécialistes des systèmes commerciaux
- Spécialistes en informatique
- Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données
- Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de systèmes informatiques
- Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel
- Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses de logiciels
- Concepteurs/conceptrices Web
- Développeurs/développeuses et programmeurs/programmeuses Web
- Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes
- Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes
- Techniciens/techniciennes de réseau informatique et Web
- Agents/agentes de soutien aux utilisateurs
- Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques
- Technologues et techniciens/techniciennes en génie électrique et électronique
- Rédacteurs/rédactrices techniques
- Techniciens/techniciennes en graphisme
- Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices
- Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en électricité et télécommunications
- Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de lignes et de câbles de télécommunications
- Techniciens/techniciennes en installation de matériel de télécommunication
- Surveillants/surveillantes dans la fabrication de matériel électronique
- Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel électronique

Les chiffres en bref

Vigueur du marché du travail

Taux de chômage : 5,7%
(6,0% le mois dernier, 5,5% il y a un an)

Emplois de moins ce mois : -4 700
(+59 800 en un an)

Emplois privés de moins ce mois : -42 300
(+16 200 en un an)

Chômeurs de moins ce mois : -13 900
(+15 800 en un an)

Population active de moins ce mois : -18 600
(+75 500 en un an)

Qualité des emplois

Emplois à temps plein créés ce mois : +21 400
(+41 700 en un an)

Temps partiel involontaire ce mois : +900
(+5 000 en un an)

Emplois bien rémunérés ce mois : -6 300
(+83 000 en un an)

Variation annuelle des salaires : +3,9%
(3,7% le mois dernier)

